



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rouen, le 4 février 2019

Le recteur de la région académique Normandie  
Recteur de l'académie de Rouen et de Caen  
Chancelier des Universités

A

Mesdames et messieurs les Proverseurs

s/c de Messieurs les Inspecteurs d'académie-  
Directeurs académiques des services de  
l'Éducation nationale de la Seine-Maritime et de  
l'Eure

*Courrier électronique*

#### Rectorat

Affaire suivie par  
Caroline David

Téléphone  
06 86 90 12 25  
02 32 08 90 85

Mél.  
[davl@ac-rouen.fr](mailto:davl@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

#### Objet : Appel à projet CVL « Favoriser l'engagement lycéen »

J'ai le plaisir de vous informer de l'attribution de crédits au titre des fonds de vie lycéenne (FVL), inscrite au BOP 230. Les projets doivent être déposés à l'aide du document joint en annexe.

Je vous invite à présenter vos actions, dès lors qu'elles s'inscrivent dans une véritable démarche de projet, visant à promouvoir la responsabilité, la prévention et l'engagement des lycéennes et lycéens d'une part, à favoriser le dynamisme du CVL d'autre part, pour cette année scolaire.

Je vous remercie de compléter une fiche de candidature par projet, dûment renseignée, dans la limite de 2 candidatures par CVL.

Les candidatures doivent être renvoyées au plus tard pour **20 mars 2019** auprès de [davl@ac-rouen.fr](mailto:davl@ac-rouen.fr).

Le projet doit permettre aux représentants lycéens d'assumer pleinement leur rôle. Les initiatives concrètes dont ils sont porteurs et acteurs seront récompensées. Les moyens financiers alloués sont destinés à instaurer et faciliter l'animation de la vie lycéenne. Seuls les dossiers élaborés et défendus par des élèves seront retenus.

Après examen des dossiers déposés, la commission académique notifiera les moyens attribués. Le calendrier suivant devra être impérativement respecté. Aucun dossier reçu après la date limite ne sera étudié.

#### **4 février 2019**

Lancement de l'appel à projets

#### **20 mars 2019**

Réception des projets

#### **30 mars 2019**

Examen des projets

#### **Avril 2019**

Versement des fonds aux établissements sélectionnés

#### **Mai-décembre 2019**

Mise en œuvre des projets dans les lycées

Pour le Recteur et par délégation  
P.E du Secrétaire Général d'Académie  
Le Secrétaire Général Adjoint  
Steven Tanguy